



ACCUEIL DE LOISIRS INTERCOMMUNAL SANS
HÉBERGEMENT
(WAILLY-RIVIÈRE-FICHEUX-RANSART-
BOIRY SAINT MARTIN ET BOIRY SAINTE RICTRUDE)

**Formulaire d'inscription Vacances d'automne
Du lundi 25 au vendredi 29 Octobre 2021 à Boiry St Martin**

DOSSIER ENFANT - 3/13 ANS

(Un dossier par enfant)



INFORMATION COVID 19 : Un protocole sanitaire rappelant les règles à respecter pour éviter la propagation du virus sera donné aux familles. Il devra être signé par les titulaires de l'autorité parentale.

Renseignements relatifs à l'enfant (cocher les cases désirées)

Nom et Prénom de l'enfant :

Date de naissance : / /

Classe :

Garderie Matin : 7h30-8h30 : OUI NON

Cantine : 12h00-14h00 : OUI NON

Accueil des enfants externes dès 13h30 : OUI NON

Les pique-niques sont à fournir par les parents lors des sorties prévues à la journée uniquement.

Nom et Prénom du responsable légal de(s) enfant(s) :

Adresse :

Adresse mail à renseigner impérativement afin de générer vos identifiant et mot de passe pour accéder au portail famille :

Téléphone domicile :

Portable mère :

Portable père :

Employeur du Père.....

.....

Employeur de la mère.....

.....

Nom du médecin traitant :.....

Tél :.....

Autres coordonnées en cas d'URGENCE :.....

.....

Nom et qualité des personnes de plus de 16 ans autorisées à reprendre mes enfants :

.....

.....

Pièces à fournir OBLIGATOIRES

- Copie de votre attestation carte vitale.
- Copie du ou des derniers avis d'imposition ou non imposition de la famille.
SANS, le prix plafond sera appliqué.
- Copie de votre carte mutuelle.
- Attestation d'assurance extrascolaire.
- Fiche sanitaire de liaison (fournie par l'organisateur) à rendre **dûment complétée.**
- Un certificat d'aisance aquatique pour les enfants de + de 5 ans. (non obligatoire)
(Qui devra être délivré par un professionnel)
- Aide aux vacances (joindre obligatoirement 1 copie de votre notification Aide au Temps Libre).
- Coupon règlement intérieur – protocole sanitaire signé.

Conditions d'Inscriptions :

Les dossiers sont à déposer dûment complétés avant le 20 octobre à la Mairie de Wailly ou bien par mail :

- mairiewailly@hotmail.fr
- Willomic972@gmail.com

Tout dossier incomplet ou hors délai sera refusé.

◇ Les médicaments sont interdits.

◇ En cas d'absence de plus de trois jours, le remboursement ne pourra se faire que sur présentation d'un certificat médical, avec retenue de 10% du tarif.

◇ L'exclusion partielle voire définitive du Centre de Loisirs est envisagée en cas de non-respect des biens ou des personnes. Dans ce cas, aucun remboursement ne sera effectué.

ACCUEIL DE LOISIRS

Du lundi 25 au vendredi 29 Octobre 2021 à Boiry St Martin

De 8h30 à 12 h 00 et de 13h30 à 17h30.

Sur le thème de LA MAGIE

Possibilité de garderie le matin de 7h30 à 8h30 et le soir jusqu'à 18h30.
Cantine de 12h00 à 14h00 inscription obligatoire à la semaine complète ;

Possibilité de fournir un repas froid au nom de votre enfant.

Accueil possible des externes dès 13h30.

TARIFS

| Tranche | Quotient Familial | Tarif semaine | Tarif semaine extérieurs |
|---------|-------------------|---------------|--------------------------|
| T1 | 0 à 3960€ | 20€ | 26€ |
| T2 | 3961 à 6594€ | 24€ | 31.20€ |
| T3 | 6595 à 9940€ | 28€ | 36.40€ |
| T4 | 9941 à 15968€ | 36€ | 46.80€ |
| T5 | 15969€ et + | 45€ | 58.50€ |

↪ Quotient familial fiscal (revenu fiscal de référence divisé par le nombre de parts)

↪ Réduction de 5% à partir de 2 enfants sur l'ensemble de la facture.

| | INTERCOMMUNALITÉ | EXTERIEURS |
|---------------------------|--|--|
| Garderie Matin ou Soir | 1,50 €/ Jour | 2,00 €/Jour |
| Cantine | 17,50 € /Semaine (Soit 3,50 € le repas) | 20,00 € /Semaine (Soit 4,00 € le repas) |

L'inscription à la cantine se fait à la semaine.

L'absence à un repas ne donnera pas lieu à un remboursement.

Calcul du quotient familial

| | | |
|---|---|--------------------------|
| <u>REVENU FISCAL DE</u> <u>REFERENCE</u> | : (divisé par) <u>NOMBRE</u> <u>DE PARTS</u> | <u>QUOTIENT FAMILIAL</u> |
| | | |

FICHE RÈGLEMENT

NOM DE L'ENFANT INSCRIT :

DÉTAIL RÈGLEMENT

| | |
|--------------------------|---------------------|
| <u>Tranche n°:</u> | |
| | <u>Prix semaine</u> |
| | OCTOBRE |
| Semaine | |
| Cantine | |
| Garderie | |
| Total : | |

Bénéficiez-vous de l'Aide au Temps Libre ? OUI

NON

En cas d'inscription de plusieurs enfants, un abattement de 5% est appliqué sur le prix à la semaine.

Inscrivez-vous plusieurs enfants au centre ? OUI

NON

Précisez leurs nom et prénom :

Les règlements de garderie et de cantine feront l'objet d'un paiement global avec celui du centre de loisirs. **Règlement à l'ordre du Trésor Public à réception de facture.**

Informations complémentaires

- Votre enfant suit-il un régime alimentaire particulier ?
Lequel ?

- Votre enfant souffre-t-il d'allergie(s) ?
Précisez :

- Autorisez-vous l'application de crème solaire sur votre enfant ?

OUI

NON

- Si votre enfant a moins de 6 ans, est-il propre au lit ?

OUI

NON

- Votre enfant suit-il un traitement médical pour une affection chronique ?
Si oui, joindre une ordonnance récente et les médicaments correspondants
(dans leur emballage d'origine marqué au nom de l'enfant et avec la notice)

OUI

NON

- Un P.A.I. (Projet d'Accueil Individualisé) est-il en cours ?
Si oui, veuillez joindre le protocole et toutes les informations utiles.

OUI

NON

Autorisations

- Autorisez-vous votre enfant à la pratique d'une activité physique et sportive ?
OUI **NON**
- Autorisez-vous votre enfant à une activité de baignade surveillée ? Avec ou sans gilet de sécurité ?
OUI **NON**
- Autorisez-vous votre enfant à être photographié et la diffusion de son image dans un usage limité à promotion du centre de loisirs ?
(Exemple : Photographie dans le bulletin municipal)
OUI **NON**
- Autorisez-vous votre enfant à venir seul au centre ?
OUI **NON**
- Autorisez-vous votre enfant à repartir seul du centre ?
OUI **NON**
- Autorisez-vous votre enfant à être transporté en car ou en véhicule de fonction ?
OUI **NON**
- Nous autorisez-vous à hospitaliser votre enfant en cas d'extrême d'urgence ?
OUI **NON**
- Autorisez-vous votre enfant à être maquillé pour les occasions festives du centre ?
OUI **NON**

ENGAGEMENT DES PARENTS OU DE LA PERSONNE RESPONSABLE

Je soussigné avoir pris connaissance du règlement intérieur, avoir renseigné la fiche sanitaire de liaison et m'engage à communiquer sans délai toute modification de ces renseignements.

Date :

Signature(s) :

« Conformément aux articles 39 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en 2004 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, toute personne peut obtenir communication et, le cas échéant, rectification ou suppression des informations la concernant, en s'adressant à Monsieur le Maire de Wailly, 1, rue de la Mairie, 62217 WAILLY.

La mairie de Wailly s'engage à respecter le Règlement Européen sur la Protection des Bases de Données ».